

2021-3104

2023-03-03

Label correction made 2023-03-13

Bioprotec Potager et Ornementales Prêt à l'Emploi

Biofongicide et biobactéricide liquide

Pour la répression du blanc sur les concombres de serre et de champ, les courges, les citrouilles, sur les raisins, sur les roses et les plantes ornementales en serre et d'extérieur incluant les fleurs coupées, du mildiou sur les raisins (répression partielle); de la tache noire sur les roses; du feu bactérien sur les pommiers.

DOMESTIQUE

Solution

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

PRINCIPES ACTIFS :

Acide citrique..... 0,028%

Acide lactique..... 0,051%

Avertissement, contient l'allergène lait

**NUMÉRO D'HOMOLOGATION: 34764
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

DANGER – IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU

CONTENU NET : 500mL à 6L

Enregistré par:

AEF Global Inc.

440, 3e avenue, suite 100

Lévis, QC, G6W 5M6 (418) 838-4441

Assistance téléphonique sans frais: 1-866-622-3222

www.aefglobal.com

MISES EN GARDE :

2021-3104

2023-03-03

Label correction made 2023-03-13

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Irritant sévère pour les yeux. NE PAS laisser entrer en contact avec les yeux. Peut irriter la peau. Éviter le contact avec la peau. Éviter d'inhaler la brume de pulvérisation. Porter des gants imperméables et une protection oculaire lors de la manipulation, du mélange, du chargement ou de l'application du produit, et pendant toutes les activités de nettoyage et de réparation. Bien se laver avec du savon et de l'eau après la manipulation. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. NE PAS permettre aux enfants, aux adultes ou aux animaux de compagnie d'entrer dans les zones traitées jusqu'à ce que la pulvérisation soit sèche. Ne pas appliquer ce produit d'une manière à exposer, soit directement, soit par la dérive de pulvérisation, d'autres personnes ou des animaux de compagnie.

PREMIERS SOINS :

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INHALATION: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

EN CAS D'INGESTION: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Traiter selon les symptômes.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :

2021-3104

2023-03-03

Label correction made 2023-03-13

Ce produit peut causer des dommages à d'autres plantes s'il n'est pas appliqué de façon adéquate. Bien suivre les instructions pour faire le mélange et les applications.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée à forte, sur un sol compacté, ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque des pluies abondantes sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

MODE D'EMPLOI :

Bien agiter le produit avant l'utilisation. Traitement foliaire pour les cultures mentionnées ci-dessous. S'assurer d'appliquer jusqu'au ruissellement. Bioprotec Potager et Ornementales Prêt à l'Emploi réprimera les maladies répertoriées, sauf indication contraire.

Commencer les applications lorsque les conditions sont propices au développement de la maladie. Pour une efficacité maximale, appliquer avant ou aux premiers stades du développement de la maladie. Appliquer avec un volume suffisant pour assurer une couverture complète pour une suppression efficace. S'assurer que les deux côtés des feuilles soient traités.

Cultures	Maladies	Intervalle de réapplication, mode d'emploi
Concombre de serre et de champ, courges et citrouilles	Blanc (<i>Podosphaera xanthii</i> ; <i>Erysiphe cichoracearum</i> , syn. <i>Golovinomyces cichoracearum</i>) (à des pressions de maladie faibles à modérées)	7 à 10 jours
Raisins	Répression partielle du mildiou (<i>Pseudoperonospora viticola</i> , syn. <i>Plasmopara viticola</i>) à des pressions de maladie faibles à modérées	7 à 10 jours
	Blanc (<i>Uncinula necator</i>)	7 à 10 jours
Pommiers	Feu bactérien (<i>Erwinia amylovora</i>)	7 à 10 jours, appliquer avant les événements humides lorsque les conditions sont propices à l'infection
Plantes ornementales en serre et d'extérieur incluant les fleurs coupées	Blanc (<i>Podosphaera fusca</i> syn. <i>Podosphaera xanthii</i> ; <i>Golovinomyces cichoracearum</i> syn. <i>Erysiphe cichoracearum</i>)	7 jours

2021-3104

2023-03-03

Label correction made 2023-03-13

Roses	Tache noire (<i>Diplocarpon rosae</i>) à des pressions de maladie faibles à modérées	5 à 10 jours
	Blanc (<i>Sphaerotheca pannosa</i>) à des pressions de maladie faibles à modérées	7 à 10 jours

Éviter d'appliquer sur les métaux réactifs comme l'aluminium, l'étain, le fer, ou des articles comme les clôtures ou les meubles de jardin, afin de prévenir les taches, les marbrures ou tout autre cas où il pourrait y avoir interférence avec les surfaces finies en métal.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

NE PAS appliquer par voie aérienne.

ENTREPOSAGE :

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Garder dans un endroit frais, à l'abri des rayons du soleil. Après une période prolongée d'entreposage, agiter ou brasser vigoureusement le produit pour obtenir une suspension uniforme. Éviter le gel. Entreposer dans le contenant d'origine hors de la portée des enfants.

ÉLIMINATION :

NE PAS utiliser ce contenant pour d'autres usages. Éliminer dans les ordures ménagères. Les produits inutilisés ou utilisés en partie doivent être apportés à une décharge de déchets dangereux provinciale ou municipale.